Le musulman n'hérite pas du mécréant, et le mécréant n'hérite pas du musulman !

Usâmah ibn Zayd (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Le musulman n'hérite pas du mécréant, et le mécréant n'hérite pas du musulman ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) informe du fait que le musulman et le mécréant n'héritent pas l'un de l'autre. Ceci, car le lien de l'Islam est le lien le plus fort. Et si ce lien sacré ne se retrouve pas entre les proches parents de filiation, les liens et les relations [entre-eux] s'en voient perdus. Ainsi, la force du lien de proche parenté s'en trouve perturbée et ceci empêche l'héritage mutuel, qui est basé sur l'alliance et le secours.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/64716